

Compte rendu conférence du 12.03.2024 aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Avec la participation de **Delphine MAROBIN-LOUCHE**, chargée de mission littoral au sein du Parc naturel régional de Camargue.

Et de **Daniela BANARU**, maître de conférences au sein de l'Institut Méditerranéen d'Océanologie.



La conférence s'est tenue au Relais Culturel de la ville des Saintes-Maries-de-la-Mer et a duré 2H, de 18H à 20H suivi d'un temps d'apéritif partagé.

Nombre de participants : 45 personnes.

Ce temps d'échange s'est déroulé en trois grandes parties développées par les intervenantes et durant lesquelles le public pouvait prendre la parole.

- 1) **Constat** : Panorama de la mer Méditerranée
- 2) **Enjeux** : Établir la liste des enjeux en méditerranée
- 3) **Perspectives** : faire coexister de manière durable tous les usages

1) Constat

Présenter la méditerranée

MIO : La mer Méditerranée est une mer semi-fermée et cette particularité joue sur son fonctionnement. Elle subit beaucoup de pression des pays et citoyens et représente moins de 1% de la surface globale de la terre. Historique : foyer de la civilisation humaine, 22 pays, population concentrée sur le pourtour méditerranéen et donc un grand nombre d'usages.

Gros progrès de la qualité de l'eau de la méditerranée, on essaye de soutenir les pays du sud pour améliorer la qualité et la connaissance du milieu.

Mer très diversifié oligotrophe = faible quantité de nutriment présent dans l'eau, faible production mais espèces très diversifiées pour arriver à vivre dans cette mer très pauvre et donc pleine de ressources et grande diversité de milieux.

PNRC : mélange d'espèces par le canal de Gibraltar et le canal de suez. Espèces endémiques : grande nacre et herbier de posidonie.

Définir ce qu'est l'interface terre /mer

MIO : Les humains aiment faire des boites mais en réalité, 'interface est continu, il y a un lien avec les rivières, les fleuves qui apportent les débris organiques qui contribuent à l'écosystème marin, les plantes de la mer utilisent les nutriments des fleuves : Notamment ici entre le Rhône et la Méditerranée c'est pour ça qu'ici il y a une grande quantité de ressource pour la pêche. Les mesures appliquées en amont impactent l'aval. On parle souvent de l'utilisation de l'eau pour l'agriculture, l'hydroélectricité et la consommation humaine. Ce qui est pris pour les usages sur la terre ne va pas en mer. On essaye de leur faire comprendre l'ampleur des mesures terrestres sur la mer.

PNRC : Ici on est dans un delta, donc notion très prégnante. Lien avec la mer comme les dorades, les saules, celles qui vont dans les lagunes prennent 30% de plus en croissance que celle en mer. Les deltas sont très mouvants, la limite entre la terre et la mer ne cesse de bouger, que ce soit en termes de fonctionnement ou de paysage.

MIO : Oui ici on est beaucoup touché, car l'eau douce pousse les eaux marines, ce phénomène est amplifié par le changement climatique. Dégradation de la qualité des sols et cela touche l'agriculture, attention à l'équilibre terre/mer.

Panorama des usages actuels en méditerranée

PNRC :

- Pêche en milieu côtier sur Beauduc, pêcheur petit métier = diversité poisson, coquillage, mollusque sens large = dorade, loup, nasse (petit escargot), murex, poulpe
- Pêche amateur = plaisance classique ou pêche embarquée
- Pêche au bord, interface terre mer, à pied avec un tellinier
- Culture marine = Anse de Carteau avec huître et moule

- A partir de 3000 marins pêche chalutière (bateau +12m qui viennent du Grau du Roi)

Une seule station balnéaire = Celle des Saintes-Maries-de-la-Mer. Le grand port de plaisance est Port Camargue. Activités sportives (kitesurf) et activité de saliculture. Port de Fos-sur-Mer avec une activité commerciale et de transport maritime.

MIO : Beaucoup d'agriculture dans la région, sujet d'actualité. L'utilisation de pesticides augmente le risque que ces molécules se retrouvent en mer : cela peut être des PCB qui étaient utilisés il y a longtemps et sont interdits aujourd'hui. On les retrouve dans les sédiments de la mer. Ils peuvent se retrouver dans les organismes vivants et plus largement, remonter dans la chaîne alimentaire (plancton, crustacés, poissons, cétacés etc.)

Identifier les grands changements

PNRC : Avec le changement climatique, nous rencontrons de nouvelles espèces exotiques envahissantes (crabe bleu). D'autres espèces font leur apparition : tortue Caouanne qui vient pondre sur la façade méditerranéenne alors que d'habitude elle est en Sicile. En 2023, 9 pontes sur le littoral continental et 5 en Corse ! Une sensibilisation va être faite sur les communes.

MIO : bien plus de baleine et dauphin, mais compétiteur potentiel sur la ressource auprès des pêcheurs. Il y a moins de ressource disponible, car les apports de la terre/fleuve sont moins importants. Les espèces trouvent moins de nutriments et vont se rapprocher des côtes, notamment les grands prédateurs. Il va donc y avoir une pression sur la ressource entre la pêche et ces espèces.

On s'attend à voir la modification de la composition des espèces avec une réduction des espèces locales et une migration des espèces plus au sud.

Questions

- **Madame le Maire** : Sur notre commune, nous constatons un manque d'eau et d'étiage sur le petit Rhône, il y a moins d'apport en sédiment sur la côte ce qui augmente le risque d'érosion et réduit la protection. Mon combat c'est de chercher de l'eau douce, on me dit que l'eau est polluée mais j'en ai besoin. Nous, il nous faut de l'eau douce !
- **Président ADDEC** : la riziculture amène des milliers de mètres cubes d'eau qui est jetée à la mer alors qu'on pourrait la rejeter dans le Vaccarès (problématique de salinité de l'étang). L'utilisation de phytosanitaires s'est nettement améliorée. Sans la riziculture, ce serait la catastrophe sur le territoire.

MIO : Il faut penser ses usages. Une étude sur la pollution montre que les riziculteurs utilisent encore des produits interdits. Il faut penser à long terme et je me fais du souci pour le futur de mes enfants.

- **Président ADDEC** : la Camargue meurt non pas de la pollution mais du sel !
- **Ancien riziculteur bio** : Il est vrai que la riziculture est vitale pour le secteur camarguais, mais les phyto sont un vrai problème. Moi j'utilisais des canards, mais la dernière PAC a défavorisé l'agriculture bio pour favoriser l'agro-industrie. Je regrette que le PNRC n'ait pas fait pression en 2003 sur la PAC. Aujourd'hui la PAC fait le contraire de ce qu'il faut.

Nous avons fondé une association pour faire reconnaître la Camargue à l'UNESCO. Nous avons détruit le seuil sur le petit Rhône permettant d'apporter une certaine quantité d'eau sur le petit Rhône. Cela a baissé l'apport eau. Nous avons rencontré Madame le Maire pour penser un projet pour ramener l'eau dans le petit Rhône et augmenter le débit. Il faudrait reconstruire un ouvrage au niveau d'Arles là où le seuil a été détruit il y a 50 ans. Cela préservera la ville des Saintes de l'érosion. On partagerait l'eau douce et on pourrait réalimenter le Vaccarès par le petit Rhône. Il faudrait également réhabiliter les ouvrages existants.

- **Madame le Maire va porter ce projet à la préfecture prochainement.**

PNRC : les différentes civilisations se sont adaptées et il va falloir faire pareil. Peut-être avec la technologie ? Complémentarité entre solution fondée sur la nature et la technologie, on ne peut pas figer.

MIO : Forte incertitude sur l'apport d'eau par le Rhône ou la Durance. On pourrait changer ces usages avec apport d'eau sur l'étang de Berre.

2) Enjeux :

Comment faire coexister ces usages ?

PNRC : En Camargue on a le site Natura 2000 Camargue. Et ensuite le cantonnement de pêche sur le golfe de Beauduc qui a été créé à la demande des pêcheurs en 2013, à la suite de la concertation. On parlait du constat d'une dégradation avec jusqu'à 8 chalutiers présents en une journée alors même que c'était illégale ! Ceci était d'autant plus problématique que ce type de pêche racle les fonds et n'est pas sélectif (donc capture de juvénile) et des poissons de fond plat.

Il y a eu un travail de co-construction de définition d'une zone protégée, 450 hectares par de pêche, pas de dragage, pas de plongée. Chaque 4 ans on fait un suivi et on observe une augmentation de la biomasse, une vraie résilience du milieu.

Patrouille de surveillance du PNRC et définition de la zone ont permis de réduire le chalutage illégal. Ici on a des zostères, plante marine à protéger au même titre que les herbiers de posidonies.

IMO : Les Aires marines protégées sont de bons outils. On a des conseils scientifiques qui réunissent les acteurs, prendre tout le monde en considération, mettre tout le monde autour de la table pour se sentir responsabilisé. Avant chacun considérait que la mer était à tout le monde mais aujourd'hui nous sommes trop nombreux, il faut qu'on réfléchisse pour coexister et penser le partage de la mer. Essayer de voir quelles sont les problématiques et qu'est-ce qu'on peut faire.

Un signe positif est le travail amorcé entre scientifiques et pêcheurs qui se développent. Ce sont même les pêcheurs qui viennent chercher les scientifiques.

Quels sont les nouveaux enjeux ?

MIO : aménagement des éoliennes en mer, actuellement quelques fermes pilotes. 25% de surface d'éoliens. 3 éoliennes ont été installées.

Mais l'état veut aller vite car on a besoin d'électricité. On n'a pas le temps de mesurer les impacts. Cela va impacter les pêcheurs chalutiers car ils perdent 25% de leur surface de pêche ! Il y a également l'impact du fond côtier et l'aménagement des câbles qui vont venir jusqu'à la terre et on n'arrive pas à anticiper les impacts.

Questions

- **Madame le Maire** : On va subir, ce n'est pas possible

PNRC : On n'a pas de réglementation d'encadrement. Exemple PN de Calanques qui a mis en place pour toute nouvelle activité proposé, une étude sur les impacts : Si jamais il est conclu que l'activité peut se faire, il y a un test sur un an. Il faudrait avoir cette présence sur tout. Nous devrions partager l'Energie et réduire la consommation plutôt que développer de nouveaux moyens de production.

PNRC : ça fait partie du projet, fin année 80: l' Office national de l'environnement a installé des pyramides pour attirer de la vie (immergées) avec pointe pour faire un anti-chalut et cela n'a pas fonctionner. Une des propositions des pêcheurs est de redresser les pyramides car certains se sont enlisés. Projet de nouvelles structures pour faire des nurseries.

- **Comment empêcher eau salée de venir dans champ cultivé ?**

MIO : je ne connais pas de solution à ça. On ne peut pas lutter contre la remontée du sel. Il faut garder le débit du fleuve.

PNRC : le 9 avril le séminaire va réaliser un temps sur « comment vivre avec le sel en Camargue ». travaux aussi avec la SNPN pour faire venir de l'eau douce mais il faudra aussi accepter peut être que les usages vont changer.

- **L'eau douce viendrait d'où ?**

MIO : Elle pourrait venir de l'étang de Berre. Mais cela va être difficile, quoi qu'il arrive ça va être compliqué.

- **10 ans du cantonnement de pêche, moi j'ai vu très longtemps les chalutiers, comment se fait-il qu'ils aient pu le faire si longtemps sans être interrompu ? ça fait seulement 10 ans qu'on a tenté de réduire ça ?**

PNRC : Oui car on était en zone blanche de surveillance, davantage mobilisé à Sète ou Marseille. Cette lutte fait partie de la première charte du PNRC. Mais avant, les amendes étaient ridicules et étaient traitées en même temps que toutes les autres affaires auprès du tribunal.

Cela a été un gros combat, on s'est porté partie civile en 2007. Un des chalutiers a dit que si c'était si important que ça niveau biodiversité il n'avait qu'à faire une réserve de pêche sinon c'est que ce n'était pas important. Le PNRC était alors déjà en train de coconstruire ce projet mais il faut du temps, des budgets, du soutien.

- **Madame le Maire** : En 2009 il y avait de la surpêche, aujourd'hui ils sont moins mais c'est aussi parce que la ressource baisse. Avant quand j'étais enfant on faisait des centaines de kilos de loup, aujourd'hui la surpêche a tout impacter, le mal a été fait.
- **Madame le Maire** : pour l'eau, on essaye aussi de remettre de l'eau mais dialogue difficile avec les institutions.

- **Président club taurin** : vous parlez de la méditerranée, une espèce en voie de disparition c'est le pêcheur plaisancier. On est 300 pêcheurs et on a 85 bagues, mais avec 1200 kilos divisé par 85 kilos on arrive à des poissons trop légers pour respecter la réglementation. On ne peut pêcher qu'un loup et une dorade/jour. Un autre exemple au PN de Calanques les pêcheurs doivent prendre en photo et faire des remontées. En 2025 ils vont devoir faire remonter les photos. On n'a jamais été invité autour de la table !

MIO : Nous on a à Marseille une « commission ancre » qui mettait les pêcheurs plaisanciers loisirs et pro autour de la table. 17 000 licenciés par an à Marseille, mais c'est énorme ! si chacun pêche 2 poissons ça peut faire plus de pêche loisir que de pêche commerciale ! Donc on a besoin de quantifier les deux usages. A la chasse on a un permis de chasse alors on peut faire la même chose avec la pêche. Cela peut permettre de gérer la ressource ensemble. La mer est une ressource partagée, il ne faut pas être dans l'abus, il faut faire coexister les usages de manière durable. Ce sont des discussions que l'on a avec l'Europe. Nous avons aussi besoin de réglementation car certains se disent pêches de loisir alors qu'ils vendent à des poissonniers et font de la concurrence au professionnel.

- **Conséquence d'évaluation de prendre l'eau du Rhône pour les terres d'Occitanie ? On prend en compte la remarque.**

3) Perspectives : faire coexister de manière durable tous les usages

Rôle de la méditerranée

PNRC : Les herbiers ont un pouvoir de captation de carbone bien plus efficace que les forêts terrestres. Ce sont des prairies de plantes sous-marines. Ici les zostères (golfe Beauduc, pointe de Cateau), en plus d'être puits de carbone elles produisent de l'oxygène comme toute plante et donc oxygènent le milieu. Ce sont des espèces résilientes, elles peuvent s'adapter, au fur et à mesure que la flèche s'est avancée avec les apports sédimentaires elles créent une zone calme de 12 hectares.

Avant les pêcheurs décrivaient des herbiers mais beaucoup ont été détruits par les chalutiers.

IMO : la méditerranée si on lui laisse le temps, est résiliente avec des restaurations passives. La nature revient rapidement. Les éoliennes en mer pourraient peut-être permettre des zones de tranquillité de la biodiversité à l'abri du chalutage.

A Marseille, les pêcheurs ne voulaient pas de zone refuge mais aujourd'hui explosion de biomasse. Sur la côte bleue, ce sont les pêcheurs les plus grands défenseurs des réserves.

Il faut savoir que l'Humain se situe au niveau trophique de l'anchois (niv 3). On prélève par la pêche ce que les prédateurs supérieurs n'arrivent plus à prélever (car trop faible population). Par exemple, si on mange des Saupes (poisson) on peut rendre service à l'écosystème.

Quel rôle peut jouer le citoyen ?

IMO : on peut essayer de limiter ses rejets, recyclage de toutes les formes, jouer sur la sobriété (énergétique), consommation locale. Si vous choisissez de soutenir la pêche locale,

vous permettez de faire vivre des petits métiers. Il faut avoir en tête que la qualité de nos eaux s'est largement améliorée.

PNRC : sensibilisation des publics, les plaisanciers avec écogestes en méditerranée, on échange avec eux sur leur pratique, on parle aussi de la gestion des déchets (vrac). On sensibilise également la pêche de loisir, pour ceux qui sont sur la plage, pêche amateur (poids, taille, quantité).

On peut aller plus loin, faire des sciences participatives pour faire remonter des informations à des structures comme le PNRC.

Réseau ALIEN en Occitanie contre le crabe bleu, des actions sont menées sur les échouages de cétacés, tortues marines... Il y a des protocoles avec des pompiers formés. Des prélèvements sont faits sur les animaux morts pour analyser les causes.

Questions

- **On entend 25% du territoire marin recouvert d'éoliennes, quand on voit les projets industriels sur le golfe de Fos, la ligne RTE... est ce qu'on ne se fout pas de nous ?**

IMO : Il y a un débat public sur les éoliennes en mer justement pour intégrer le grand public.

- **Madame le Maire** : cela a été fait très rapidement. On ne pense pas à la biodiversité, aux poissons, aux oiseaux... la ligne RTE on nous prend pour des imbéciles, on ne peut pas accepter.
- **18% du stock de prélèvements, mais pourcentage de stock vendu ou poisson pêché ?**

IMO : L'IMO a fait des modèles pour comprendre la biomasse selon les niveaux trophiques sur le golfe du Lion. On a regardé ce qui est pris par les engins de pêche (18%) et le reste part les autres espèces. C'est déjà énorme 18% pour l'espèce humaine.

- **Madame le Maire** : il faut éduquer les gens !
- **Pollution, car avec le CESMED on voit ce que les tortues mangent.**

IMO : On peut voir ce que les espèces mangent lorsque les déchets sont visibles. On a en méditerranée une bioconcentration de mercure : ce n'est pas forcément ce qu'on voit de plus gros qui est le plus dangereux. Les microparticules et les microplastiques sont invisibles.

PNRC : Avant, les décharges à ciel ouvert étaient autorisées, interdites en 2002. Les Saintes-Maries-de-la-Mer avait la sienne près de la mer. Les pêcheurs ont constaté une baisse de déchets flottants sur la surface de la mer. Les déchets ne sont pas forcément à la surface de l'eau à présent. Comment se fait-il de trouver des cotons-tiges ? Ces remontées permettent des propositions d'actions au niveau national !